



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question écrite n° 113302

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les propositions exprimées par l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie dans le livre blanc intitulé : « Les diplômés à l'épreuve du chômage ». Il est notamment recommandé de mettre en oeuvre un réel travail de concertation et d'homogénéisation des sites internet et des autres outils virtuels, notamment institutionnels, car l'internet reste le moyen privilégié du jeune qui fait la démarche de chercher de l'information pour son orientation. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113302

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13140